



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-HQU.078

Déposé le : 17.04.18

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

16 millions pour du ski alpin dans le Jura vaudois ?

Question posée

Le domaine skiable transfrontalier Dôle – Dappes – Tuffes continue à investir massivement pour le ski hivernal. En effet, ce ne sont pas moins de 16,2 millions de francs qui vont être investis notamment pour la construction d'un télésiège, d'un nouveau bâtiment d'accueil et d'un parking. A l'heure où les prévisions climatiques condamneront la pratique du ski alpin à basse et moyenne altitude, il est surprenant que les pouvoirs publics continuent à y engager de tels moyens financiers. Par le biais de la LADE, c'est quelque 880'000.- francs qui seront investis par le canton. Malgré un hiver 2017-2018 assez exceptionnel, les chiffres de fréquentation n'ont pas été à la hauteur escomptée pour le massif de la Dôle.

Par ailleurs, les vellétés d'ouverture estivale des infrastructures de la Dôle continuent d'agiter la région, malgré les garanties données en la matière il y a quelques années.

Nous avons donc l'honneur de poser la question orale suivante au Conseil d'Etat :

« Le Conseil d'Etat estime-t-il que ces investissements sont judicieux et porteurs d'avenir et confirme-t-il qu'une exploitation estivale du télésiège de La Dôle est hors de question ? »

Nom et prénom de l'auteur :

Mayor Olivier

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :